



LE PARC DE LA ROSEE

Un parc pour favoriser l'intégration sociale

La création du parc de la Rosée à Anderlecht, entre la petite ceinture, la chaussée de Mons et la place Lemmens poursuit un double objectif : d'une part, l'aménagement d'un espace vert dans un quartier déficitaire en parcs, squares et plantations et, d'autre part, l'ouverture d'un espace de jeux, de rencontres, de promenades dans un quartier défavorisé de la capitale. Un bel exemple d'espace vert à vocation sociale qui offre aux habitants de la Rosée l'espace public qui leur manquait.



UN PEU D'HISTOIRE

Le projet de parc débute en juillet 1997 lorsque la commune d'Anderlecht demande à Bruxelles Environnement-IBGE d'imaginer les plans d'un espace récréatif en lieu et place d'un chancre d'environ 7.000 m² situé dans le quartier de la Rosée à Cureghem. Projet qui s'inscrit aussi dans la logique du contrat de quartier de la Rosée pour les années 1997-2001.

Dans le passé, un terrain de sport en terre battue y avait été sommairement installé, mais l'endroit, occupé jadis et encore partiellement par des bâtiments industriels, reste glauque et peu avenant.

Bruxelles Environnement-IBGE adopte alors une stratégie déjà testée lors de l'aménagement du parc Bonnevie à Molenbeek-Saint-Jean : la démarche participative. Des consultations sont organisées avec les habitants et les acteurs-clefs du quartier (école, habitants, commerçants, occupants de l'immeuble voisin, maison de quartier, associations...) pour que le parc puisse répondre dans la mesure du possible et de façon adéquate à leurs besoins. Une enquête est lancée, des débats et des rencontres sont organisés. En intéressant la population au projet, les pouvoirs publics lui permettent de s'impliquer dans sa conception et de se l'approprier durablement.

La participation mise en place lors de la phase d'étude, se prolonge ensuite au moment des travaux, commencés à l'automne 1998. Des sociétés coopératives à finalité sociale ont engagé de la main d'œuvre locale au chômage pour certains types et certaines phases des travaux ; les enfants ont participé au dessin et à la réalisation d'un segment de la fresque et ont imaginé les jeux...

Début 2000, le parc de la Rosée est achevé et sa création a renforcé la cohésion sociale du quartier.



DESCRIPTIF GENERAL : PRIORITÉ À LA FONCTION RÉCRÉATIVE

À la demande de la population, le parc s'articule autour de zones délimitées par type d'activités :

- un terrain de sport en revêtement synthétique (qui amortit les chutes) de couleur rouge pour s'intégrer dans le bâti existant, du côté de la chaussée de Mons et du boulevard Poincaré ;
- une zone de jeux pour les petits et une seconde pour les plus grands du côté de l'Institut de la Providence ;
- un kiosque servant d'abri en cas d'averse dans l'aire de jeux ;
- entre les espaces de jeux et
- le terrain de sport, une butte gazonnée ;
- un terrain de pétanque ;
- le jardin de l'immeuble privé voisin réaménagé dans l'optique d'une possible ouverture sur le parc pour que les habitants se rencontrent, mais aussi pour profiter d'un cadre végétal plus large.

Les principaux chemins connectent les entrées les unes aux autres. Longeant ceux-ci, des espaces dégagés accueillent notamment les nombreux bancs.

Pour compléter ces aménagements et conforter le caractère vert du parc, des haies et des arbres (érables champêtres, poiriers décoratifs, cerisiers à grappes pour les alignements...) ont été plantés. Quelques arbres solitaires ont été ajoutés dans le jardin privatif de l'immeuble voisin, dans certains massifs et au croisement des chemins, pour ponctuer l'espace (bouleaux, noisetier de Byzance, chêne pédonculé, sorbiers des oiseleurs et tilleuls à petites feuilles).

Certaines mesures écologiques ont été prises lors des aménagements. Par exemple, tous les revêtements (à l'exception du terrain de sport) sont perméables, ce qui permet d'alimenter le sol en eau bien utile pour les plantes en période de sécheresse.



PRINCIPE DE GESTION

La démarche participative qui a prévalu lors des phases de création et de réalisation du parc de la Rosée, se poursuit dans sa gestion. Celle-ci constituant d'ailleurs une expérience pilote. En effet, des gardiens ont été recrutés dans le quartier. Comme dans les autres espaces verts de Bruxelles Environnement-IBGE, ils ont des missions de prévention et de sécurité. Au parc de la Rosée, leur rôle a cependant été dès le départ plus vaste : ils veillent à la propreté et surtout animent les lieux. Ayant à leur disposition des « malles » de sport et de jeux, ils organisent des matchs et des tournois, permettent à ceux qui le souhaitent de faire des jeux, bref initient de nombreuses activités. Et cette formule de gardiennage à vocation sociale ou de gardiennage de proximité semble porter ses fruits : les actes de vandalisme au parc de la Rosée sont exceptionnels, l'endroit reste propre, les divers usagers s'y sentent chez eux et en sécurité.

Les jardiniers de Bruxelles Environnement-IBGE qui viennent entretenir le parc une fois par semaine (tonte, taille des haies, plantations, gestion des massifs...) sont partie prenante dans ce projet de gestion du parc et adhèrent à ses objectifs. Ils répondent aux questions des usagers, tissent des liens avec eux et deviennent des interlocuteurs incontournables.

Comme le prévoit la loi-ordonnance du 1^{er} avril 2004, aucun pesticide n'est utilisé dans le parc. Un défi en soi. Aussi, pour entretenir les surfaces en graviers, un désherbage thermique à la vapeur d'eau est appliqué plusieurs fois par an.

MONUMENTS ET SCULPTURES REMARQUABLES

La fresque qui habille les murs aveugles donnant sur le site constituent l'un des éléments les plus originaux du parc de la Rosée. Une originalité renforcée par sa réalisation, fruit d'une collaboration efficace entre des artistes peintres, des poètes et les enfants du quartier.

SCULPTURE

La tête de serpent (1999)

Hugo Léon Morales (1955) a imaginé une immense main en polyester coloré. La position qu'elle prend est celle qui, dans un exercice d'ombres chinoises, permettrait de représenter une tête de serpent. Tête qui donne l'impression de sortir de terre. Le corps du serpent se prolonge sur les murs voisins, mais cette fois sous la forme d'une fresque qui peut se développer sans fin par l'ajout de nouveaux segments.

FRESQUE

Le serpent de Senne

Sur plus d'une centaine de mètres, le corps du serpent ondule sur les murs qui encerclent le parc. La fresque est à la fois collective et individuelle. D'une part, six peintres et sept poètes, organisés en atelier, ont développé la cohérence du projet et réalisé chacun un segment de l'œuvre, d'autre part, un travail particulier a été mené avec les enfants et les jeunes du quartier sur une partie importante de la fresque. Le corps très coloré du serpent est constitué d'une succession de dessins idylliques ou fantastiques.

ESPACES VERTS PROCHES

Au nord, le parc de la Fonderie.

Au nord-ouest, le parc Marie-José.

A l'ouest, le square Albert I^{er}, le square des Martyrs juifs et le parc Crickx.

A l'est, le parc Fontainas.

Au sud, le parc de la porte de Hal.

Superficie : 63 ares.

Typologie : parc de quartier à vocation sociale.

Propriétaire : Commune d'Anderlecht.

Gestion : Bruxelles Environnement-IBGE a signé avec la Commune d'Anderlecht une convention de gestion à durée déterminée.

Classement : le parc n'est pas classé.





PARC DE LA ROSEE - DAUWPARK



INFORMATIONS PRATIQUES

HEURES D'OUVERTURE

Le parc de la Rosée est clôturé. En hiver, le parc ouvre ses portes de 10h à 18h et l'été, de 10h à 21h. Des gardiens-animateurs sont présents en permanence sur le site et proposent de nombreuses activités récréatives et sportives.

CONTACTS

Une question, un problème, adressez-vous pendant les heures de surveillance aux gardiens ou aux jardiniers du parc.

En cas d'urgence : Parc Assistance au 0497/599 99 87.

Bruxelles Environnement-IBGE : 02 / 775 75 75, info@bruxellesenvironnement.be

EQUIPEMENTS

Aires de jeux pour les enfants et les jeunes adolescents, terrain de sport (basket et mini-foot), kiosque pour s'abriter lors des averses, terrain de pétanque, luminaires, bancs et poubelles, locaux des gardiens-animateurs, borne fontaine avec eau potable.

ENTRÉES

Le parc de la Rosée à Anderlecht est accessible par le boulevard Poincaré, la rue de la Poterie, la place Lemmens et la chaussée de Mons.

ACCESSIBILITÉ PMR

Sans problème.

TRANSPORTS PUBLICS

Métro : 2 (arrêt Clémenceau).

Entre 2007 et 2009, la STIB opère une vaste restructuration de son réseau pour améliorer la mobilité à Bruxelles. D'importants changements de lignes auront lieu au cours de cette période. Nous vous invitons à consulter le [site de la STIB](#) pour connaître les lignes de transport en commun qui vous conduiront vers le parc dont il est ici question.

POUR EN SAVOIR PLUS

La brochure de Bruxelles Environnement-IBGE :

- Parcours de sculptures dans les espaces verts de Bruxelles.
(A commander au 02/775 75 75 ou via info@bruxellesenvironnement.be).
- Plus d'info sur [le maillage vert et bleu](#).
- Plus d'info sur [les fresques du parc](#).

